



• FORMATION • ÉDUCATION •

Les formations sanitaires & sociales

Des métiers au cœur de l'humain



SOMMAIRE

- 4** **INTERVIEW DE BÉATRICE LE MARRE**
Conseillère régionale déléguée au logement et à la santé,
Présidente de la commission solidarités
- 6** La filière sanitaire et sociale : **une réponse à L'ÉVOLUTION DE LA BRETAGNE**
- 9** Une stratégie régionale **VOLONTARISTE**
- 12** Une offre variée pour un **ÉVENTAIL DE MÉTIERS**
- 16** **INDEX FRANÇAIS/BRETON**
des termes de la filière sanitaire et sociale
- 17** La Région et la **FORMATION**
- 18** L'élaboration d'un Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles : le choix d'une **DÉMARCHE PARTAGÉE**

En chiffres

La filière sanitaire et sociale forme près de **8 000** étudiants par an en Bretagne.

La Bretagne compte **14** Instituts de Formation en Soins Infirmiers et **24** écoles d'aides-soignant-es.

8 Instituts de formation aux carrières sociales accueillent près de **1 400** étudiants par année.

En 2010, près de **9** diplômés sur **10** sont des femmes. Seul le diplôme d'état d'éducateur technique spécialisé compte une majorité d'hommes.

L'âge moyen des élèves à la date d'obtention de leur diplôme est de **34** ans.

La Région consacre un budget de **50** millions d'euros à ces formations en finançant les parcours de formation et en attribuant des bourses d'étude sur critères sociaux



PIERRICK MASSIOT

*Président du
Conseil régional de Bretagne*

*Prezidant
Kuzul-rannvro Breizh*

Travailler avec et pour les autres

Notre société connaît aujourd'hui de profondes mutations sur les plans économique et sociétal. En réponse à ces mutations, l'accès à la formation constitue un enjeu majeur et une nécessité : les Bretonnes et les Bretons doivent pouvoir accéder plus facilement et à tout moment de leur parcours de vie à une formation qualifiante. La formation est déterminante pour l'avenir de la Bretagne, particulièrement dans les secteurs clé de la filière sanitaire et sociale où elle apporte à la fois une possibilité de qualification aux candidats et une réponse aux besoins de la population. Pour soigner, aider ou accompagner, les métiers de la filière sanitaire et sociale requièrent écoute et disponibilité et placent la relation humaine au cœur de l'accompagnement. La qualification et le nombre de professionnels doivent correspondre à la population prise en charge, à tous les âges de la vie, de la petite enfance au grand âge. En réponse à cet impératif, la Région prend en compte le nécessaire équilibre territorial de l'offre de formation et l'évolution des modes de prise en charge des futurs étudiants pour que chacune et chacun trouve sa voie.

Labourat gant ar re all hag evit ar re all

Cheñchamantoù bras a zo en hor c'hevredigezh hiziv an deiz, war an tachennoù armerzhel ha kevredigezhel. Evit talañ ouzh ar cheñchamantoù-se ez eo ar gwir d'ar stummañ ur red hag un diskoulm a bouez : dleet eo d'an holl Vretoned gallout kregiñ gant ur stummadur micherelaat en un doare aesoc'h ha da bep mare eus o red buhez. Hollbouezus eo ar stummañ evit amzer-da-zont Breizh, muioc'h c'hoazh e gennadoù pouezus ar filierenn yec'hedel ha sokial ma ro an tu d'an danvez-labourerien da zeskiñ o micher ha da vastañ da ezhommoù an dud. Evit prederiañ, sikour pe skoazellañ an dud e tle labourerien ar filierenn yec'hedel ha sokial bezañ war selaou hag e servij an dud. An darempredoù denel a zo e-kreiz ar skoazell. Michereladur ha niver al labourerien a rank bezañ diouzh an dud a gemerer preder ganto, evit holl oadoù ar vuhez, adalek ar bugaleaj betek an oad koshañ. Evit respont d'ar red-se e talc'h kont ar Rannvro eus ar c'hempouez a zo da gaout etre an tiriadoù war dachenn ar c'hinnig stummañ hag eus emdroadur an doareoù skoazell d'an danvez-studierien evit ma kavfe pep hini e hent.

BÉATRICE LE MARRE

Conseillère régionale déléguée au logement et à la santé,
Présidente de la commission solidarités

Depuis 2004, la Région Bretagne mène une action volontariste en faveur de la filière sanitaire et sociale. Quel bilan pouvez-vous en faire aujourd'hui ?



Depuis 2004, la Région est responsable de l'ensemble des formations sanitaires et sociales. Elle s'est vu confier, du fait de ce transfert de compétences, de nombreuses missions qu'elle assume avec détermination : la définition des volumes de formation par profession, l'agrément des établissements, le soutien financier aux écoles ainsi que le versement de bourses aux étudiants. Notre action dans ces différents domaines représente un budget annuel d'environ 50 millions d'euros et démontre l'important potentiel de développement de la filière sanitaire et sociale. Rappelons que c'est le premier secteur recruteur en Bretagne. Parce que les Bretonnes et les Bretons sont confrontés à de véritables enjeux de santé publique, nous devons développer les partenariats avec l'ensemble des secteurs professionnels pour mieux anticiper ces besoins. Nous devons également renforcer notre politique en faveur de ces formations pour faire face aux besoins d'accompagnement et de

soins des Bretonnes et des Bretons, qui ne feront que s'accroître dans les prochaines années.

Pourquoi la Région a-t-elle élaboré un schéma unique des formations sanitaires et sociales ? Que contient-il ?

Le schéma des formations sanitaires et sociales est une déclinaison du Contrat de Plan Régional de Développement

*“Promouvoir
l'accès pour tous
et partout à
nos formations,
c'est les rendre
plus accessibles”*

des Formations Professionnelles (CPRDF) que la Région a adopté en octobre 2011. En 2006, dans le cadre de sa Stratégie Régionale Emploi Formation, la Région avait fait le choix de présenter deux schémas



distincts, pour les formations en travail social d'une part et pour les formations sanitaires d'autre part. Nous souhaitons aujourd'hui les regrouper pour coordonner nos interventions sur des métiers qui ont des problématiques communes. L'élaboration de ce schéma est également l'occasion de mener une réflexion avec l'ensemble des acteurs du secteur et d'échanger sur les formations, les métiers et l'évolution des pratiques professionnelles. Socle de l'action régionale, il nous permet aujourd'hui de mesurer le travail accompli et de poursuivre notre mobilisation.

De quelle manière la Région accompagne-t-elle les étudiants dans leurs parcours de formation ?

Au-delà du soutien financier aux écoles, la Région accompagne les étudiants afin qu'ils puissent

bénéficier du même traitement dans le cadre de leur parcours de formation. Elle a ainsi décidé de poursuivre l'adossement des bourses d'études de formations sanitaires et sociales à celles allouées par le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS). Elle veut aussi faciliter l'accès des étudiants de la filière au logement, en leur permettant d'être accueillis en résidence universitaire.

On sait en effet que la question du logement constitue une préoccupation majeure pour les jeunes et qu'elle est une condition indispensable à la réussite d'une formation et à l'entrée dans la vie active. Promouvoir l'accès pour tous et partout à nos formations, c'est les rendre plus accessibles matériellement, en particulier pour celles et ceux dont les ressources sont les plus faibles.



➤ À l'IFSI de Rennes Pontchaillou, Béatrice Le Marre rencontre des étudiants et leurs formateurs

Photo : RÉGION BRETAGNE

La filière sanitaire et sociale : une réponse à l'évolution de la Bretagne

Le secteur du paramédical et du travail social compte près de 206 000 salariés. Il a vu ses effectifs augmenter de près de 30 % depuis 1999. Au cours de ces dernières années, le secteur sanitaire et social a été confronté à des évolutions importantes (loi « Hôpital Patient, Santé et Territoire » du 21 juillet 2009, loi de 2005 sur le handicap, loi 2002-2 sur le médico-social...) qui induisent des changements dans les organisations de travail et les pratiques professionnelles et conduisent à l'émergence de nouvelles fonctions.



De nombreux métiers sont accessibles dans ce secteur, avec des modes de travail différents qui permettent de développer des compétences diverses et complémentaires. Par exemple, à la différence du travail en structure, l'aide-soignant-e à domicile réalisera seul-e, sous la coordination d'un infirmier, les actes de soin.

Il-elle devra ainsi être autonome pour assurer la prise en soins de la personne accompagnée. L'évolution démographique qui est celle de la Bretagne, à raison de 25000 habitants par an jusqu'en 2040, constitue également un paramètre dont il convient de tenir compte. Alors que 750000 Bretons étaient âgés de 60 ans

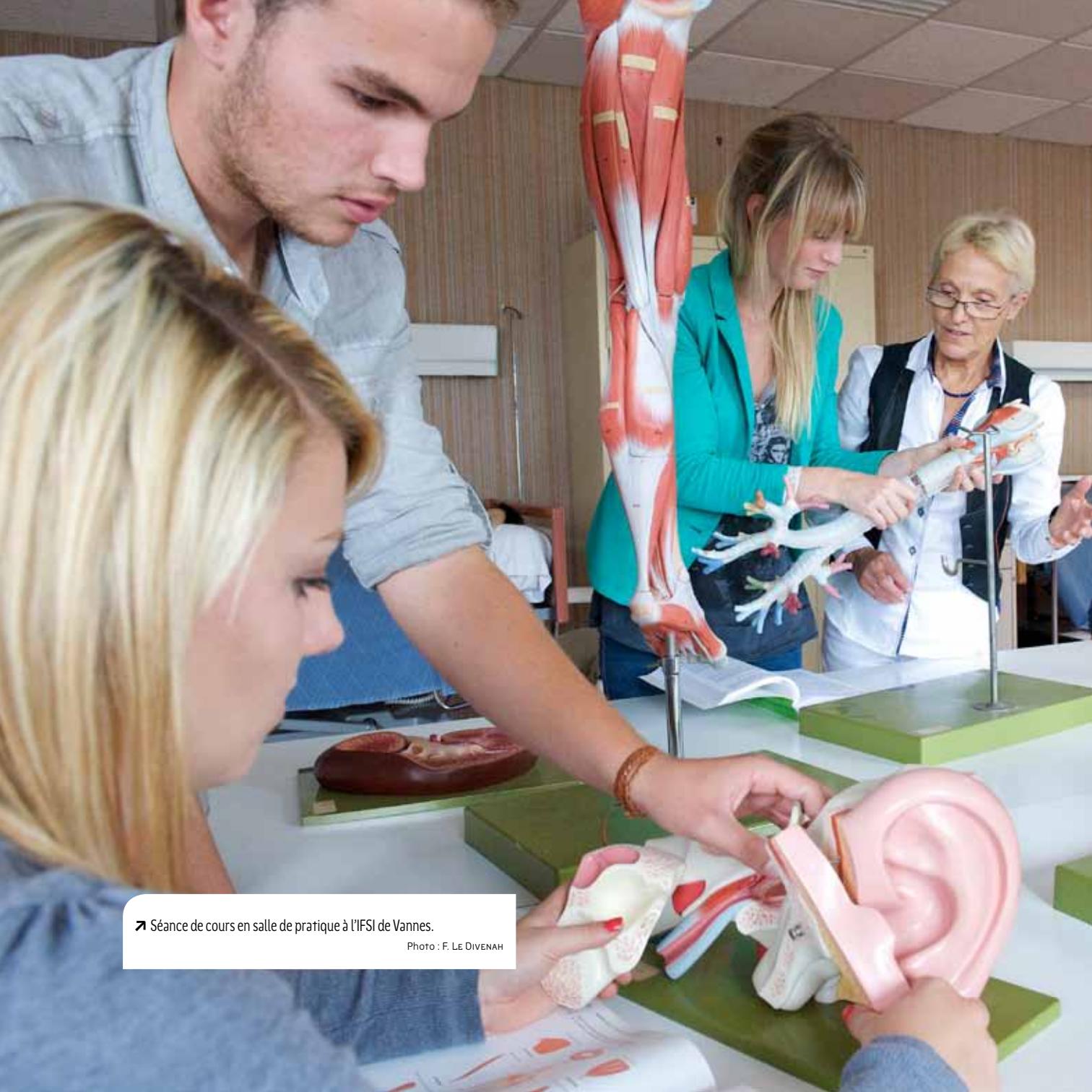


et plus en 2010, plus d'un million de Bretons appartiendront à cette tranche d'âge en 2040. La part des 75 ans et plus augmentera également de façon sensible au fil de ces années, et, par la même occasion, celle des personnes âgées dépendantes. Ces transformations devraient induire une demande forte en matière de soin, d'accompagnement social et d'aide à domicile, particulièrement sur le littoral et dans les grandes aires urbaines. Face à un tel enjeu, la Région Bretagne conduit différentes actions dans le cadre de ses missions.

Les formations sanitaires et sociales, une compétence de la Région depuis 2004

La loi de décentralisation d'août 2004 a confié aux Conseils régionaux les compétences suivantes : la définition des volumes de formation par profession, l'agrément des établissements et de leurs directeurs, le versement des aides au fonctionnement des écoles ou encore la gestion et le versement des bourses aux étudiants.





➤ Séance de cours en salle de pratique à l'IFSI de Vannes.

Photo : F. LE DIVENAH

Une stratégie régionale **volontariste**

Consciente que les métiers des secteurs sanitaire, social et médico-social constituent un véritable enjeu pour la Bretagne, la Région conduit depuis 2004 une action volontariste en faveur de cette filière et s'est fixée plusieurs priorités.

Doter la Bretagne d'un appareil de formation adapté aux besoins des territoires

Depuis qu'elle a la responsabilité du fonctionnement des formations sanitaires et sociales, la Région identifie des problématiques communes à ces deux secteurs : une évolution des métiers dans la manière d'appréhender la prise en charge de la personne malade ou accompagnée, le rôle des travailleurs sociaux dans le milieu sanitaire... C'est la raison pour laquelle elle a souhaité mettre en place un schéma unique des formations sanitaires et sociales, qui fixe les grandes orientations pour l'avenir de cette filière. Dans le cadre de ce schéma, plusieurs actions ont vu le jour, parmi lesquelles la mise en place d'un observatoire de l'emploi et des compétences dans les métiers de la filière. Ces travaux d'observation, menés par le GREF Bretagne (groupement d'intérêt public financé par l'État et la Région Bretagne et qui informe sur la formation professionnelle et l'emploi)

et l'Observatoire Régional de la Santé, ont aidé à identifier les besoins en emploi et en qualification sur toute la région et à adapter l'appareil de formation en conséquence. Ils ont également pour objectif de recenser les offres de formations pour permettre aux étudiants de se former au plus près de leur lieu de vie et des zones d'emploi potentiel.

Adapter le dispositif de formation c'est ainsi ajuster le volume des formations par profession pour assurer une offre homogène et équilibrée sur l'ensemble du territoire breton. Depuis 2006, la Région augmente le nombre de places dans la filière sanitaire et sociale : en ouvrant des sections d'aides-soignant-es dans les lycées, ou en créant de nouvelles places pour la formation d'ambulancier-ères, d'auxiliaires de vie sociale, elle apporte de véritables opportunités d'insertion à des jeunes diplômés ou à des adultes en reconversion.



Faciliter l'accès pour toutes et tous aux formations

Si l'enjeu des formations sanitaires et sociales est de répondre, dans les prochaines années, aux besoins de la population bretonne concernant les soins et services à la personne, il réside également dans la capacité de la Région à offrir à toutes et tous des opportunités de carrière.

C'est pourquoi la Région a adopté dès 2007 le principe de la gratuité des formations aux métiers d'aides-soignant-es et d'auxiliaires de puériculture en formation initiale. Près de 1000 étudiants en bénéficient chaque année. Dès 2008, elle a décidé d'étendre ce principe de gratuité aux demandeurs d'emploi inscrits dans un parcours de formation qualifiante, mais ne suivant que quelques modules de la formation

d'aide-soignant-e ou d'auxiliaire de puériculture en raison de leur niveau de diplôme antérieur. Aujourd'hui, cette gratuité concerne l'ensemble des formations de niveau V : aide-soignant-e, auxiliaire de puériculture, auxiliaire de vie sociale, ambulancier-ère, aide médico-psychologique, dans un souci d'accessibilité et de promotion professionnelle en lien avec les partenaires sociaux. Parce que les conditions de vie des étudiants ont des impacts sur le cursus de formation et la réussite aux examens, la Région alloue des bourses d'études sur critères sociaux sans condition d'âge. La bourse d'étude, calculée sur les revenus et charges de la famille, comprend sept niveaux.

Témoignage

MATHIEU ROUSSEAU

Étudiant de 3^e année en soins infirmiers à l'IFSI de Brest.



© D. LEROUX

« Avant même l'obtention de mon Baccalauréat, je savais que je voulais exercer le métier d'infirmier. J'ai d'abord suivi une formation de préparation au concours, en parallèle de mon activité salariée, mais c'est un rythme très intensif qui m'a poussé à finalement préparer le concours de manière totalement autonome. J'ai été reçu et c'est à la fin

de ma première année de formation, à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de Brest que j'ai décidé de solliciter une bourse d'études auprès de la Région Bretagne. Arriver à gérer ma formation, tout en travaillant, est une situation difficile. Cette bourse, c'est une bouffée d'oxygène dans mon quotidien, car même si j'ai conservé une activité salariée à temps partiel les fins de semaine, je peux me consacrer plus intensivement à mes études et je peux concilier mon emploi du temps avec mes contraintes budgétaires. La formation d'infirmier est très riche et dense en termes de contenus

théoriques, elle est aussi très variée et enrichissante. Ce que j'apprécie au travers des stages que j'ai déjà effectués, c'est le contact humain, le relationnel qui se tisse avec les patients mais aussi la pratique de gestes techniques. Dans 6 mois je serai sur le marché du travail, j'espère trouver un emploi sur Brest et sa région, particulièrement dans le secteur de la santé mentale et la psychiatrie. Cette spécialité que j'ai découverte pendant ma formation me passionne, tant par son côté humain que par le travail en équipe qu'elle implique, et je sais que je pourrai m'y épanouir pleinement. »

Offrir un cadre de formation moderne et accueillant

L'action régionale en faveur de la filière sanitaire et sociale se concrétise par la mobilisation de moyens financiers pour rénover, moderniser ou agrandir les instituts de formation dont les équipements n'offrent pas toujours les meilleures conditions matérielles pour les étudiants et les formateurs.

De nombreuses opérations de travaux de restructuration ou d'aménagement de locaux ont ainsi été réalisées : à Pontivy et à Dinan par exemple, les élèves infirmier-ères et aides-soignantes bénéficient d'un « laboratoire de compétence » pour se former aux gestes techniques en situation de soins et de réanimation. À Vannes, la Région s'est engagée dans la construction de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers sur le site universitaire de Tohannic en développant le partenariat avec l'Université de Bretagne Sud. Cette volonté de maintenir le maillage territorial de l'offre de formation a conduit la Région à assumer la maîtrise d'ouvrage et de construction de nouveaux IFSI à Fougères et à Saint-Brieuc. À Fougères, la nouvelle école qui ouvrira ses portes en 2015 se composera d'un bâtiment de près de 1800 m², construit selon des normes environnementales : choix de



matériaux sains, consommations énergétiques minimisées, gestion économe de l'eau et des déchets, optimisation de la maintenance des équipements.

À Saint-Brieuc, la livraison d'un nouvel IFSI sur le site universitaire de Mazier est également programmée pour 2015. Ce nouvel institut, d'environ 2800 m², répondra aux mêmes exigences de maîtrise de l'énergie. Le développement de nouveaux équipements permettra également plus de pratiques simulées pour l'apprentissage des gestes et de postures attendues de ces professionnels dans un contexte qui connaît des évolutions techniques importantes.

Une offre variée pour un éventail de métiers

Les formations en travail social

Avec plus d'un million d'actifs en France, la filière professionnelle du travail social est très dynamique et les données prospectives permettent de penser que cette croissance va se poursuivre. Cette hausse rapide de salariés doit cependant s'accompagner d'une amélioration de la qualification des acteurs de la

filière. Formation et professionnalisation sont des enjeux forts pour ces métiers d'avenir qui peuvent s'exercer au domicile des personnes accompagnées, en structure ou en milieu ouvert. Une part importante de ces salariés œuvre dans le champ d'une économie sociale et solidaire fortement représentée en Bretagne.

Témoignage

CATHERINE HURTAUD

Directrice de l'Institut pour le travail éducatif et social de Brest-Quimper depuis 2010. C'est au terme de 15 années passées à la tête d'Instituts de Formation en Soins Infirmiers que cette infirmière de formation initiale a décidé de s'orienter vers la sphère du travail social.

« L'ITES Brest-Quimper est l'un des établissements de l'Association pour la Sauvegarde de l'enfance, de l'adolescence et des adultes du Finistère, un statut qui, de fait, favorise les liens étroits avec les employeurs de notre territoire. Notre préoccupation majeure, que nous inculquons à nos étudiants tout au long de leur parcours, est de toujours prendre en compte le besoin de l'utilisateur, qui est au

cœur de l'intervention sociale. C'est une valeur que partagent également les professionnels de la filière paramédicale et c'est pourquoi nous veillons à favoriser le décloisonnement entre la filière sanitaire et la filière sociale. Une véritable complémentarité existe entre des infirmiers ou aide-soignants et des aides médico-psychologiques ou des auxiliaires de vie sociale et elle permettra, nous l'espérons, de les faire travailler ensemble pour une prise en charge globale des usagers. Par ailleurs, comme dans les formations paramédicales, nous laissons une grande place à l'alternance intégrative pour que nos étudiants puissent suivre des

cours théoriques et des stages pratiques qui les prépareront au mieux à leur futur métier. Enfin, grâce à l'accompagnement de la Région Bretagne, nous proposons aux étudiants de réaliser des stages ou voyages d'études de plusieurs mois à l'étranger et nous accueillons aussi des étudiants européens dans le cadre de conventions Erasmus. Cette ouverture à l'international et sur le monde est primordiale. Elle aide nos étudiants à comprendre que les perspectives d'emploi au terme de leur formation ne se trouvent pas forcément qu'en Finistère, mais aussi dans le reste de la Bretagne et même au-delà. »



Neuf parcours de formation peuvent être suivis par les stagiaires en formation initiale ou par des professionnels au titre de la formation continue. Ils ouvrent la voie des métiers en travail social que sont :

- l'assistant-e de service social,
- l'éducateur-trice spécialisé-e,
- l'éducateur-trice technique spécialisé-e,
- le/la conseiller-ère en économie sociale et familiale,
- l'éducateur-trice de jeunes enfants,
- l'aide médico-psychologique,
- le/la technicien-ne de l'intervention sociale et familiale,
- le/la moniteur-trice éducateur-trice
- l'auxiliaire de vie sociale.

Le travailleur social est un maillon essentiel de notre société, il choisit de travailler pour et avec les autres. Cela suppose des moyens de formations adaptés et en permanente évolution.

Les métiers du secteur social comprennent le champ des services à la personne et s'exercent auprès de personnes fragilisées, âgées ou dépendantes. Les travailleurs sociaux apportent à ces publics aide et conseil. Ils peuvent intervenir dans le champ de l'éducation en intégrant dans leurs pratiques la prise en compte d'un handicap ou d'une situation de précarité.

Dans le secteur social, la Région finance le coût de la formation pour les étudiants en formation initiale. Ces cursus se déroulent dans l'un des 8 instituts de formation aux carrières sociales que compte la Bretagne, à Rennes, Brest, Lorient, Vannes et Saint-Brieuc, Quimper mais aussi dans les structures habilitées réparties sur le territoire régional.



© MAUD DELAVAUULT

Témoignage



© DOMINIQUE LEROUX

CORALIE KLISING

En seconde année de son cursus de formation d'éducatrice spécialisée à l'Institut pour le travail éducatif et social de Brest-Quimper.

« Travailler dans le secteur social, c'est ce que j'ai toujours

souhaité. Avec un Baccalauréat option commerce en poche, je me suis d'abord orienté dans cette voie, tout en étant bénévole au sein d'associations. A 18 ans, je ne me sentais pas prête à intégrer une formation sociale mais après avoir exercé un an comme remplaçante éducative en internat dans un Institut Médico-social, je me suis décidée à passer le concours d'accès à la formation d'éducateur spécialisé pour reprendre mes études et atteindre mon objectif. Aujourd'hui je peux dire que ma formation répond parfaitement à mes attentes. Au sein de l'ITES Brest-Quimper, j'ai la possibilité de conjuguer des cours théoriques et des périodes prolongées de stages pratiques. Cela me permet d'acquérir de plus en plus de maturité par rapport à l'exercice de mon futur métier. Je termine ma formation dans un an et j'espère trouver un emploi qui me permettra de continuer à apprendre et à me perfectionner. Je suis mobile et j'envisage de partir travailler à l'étranger, pourquoi pas dans le cadre d'un projet humanitaire. La filière sociale ouvre les portes de nombreux métiers et c'est sur le terrain, au contact des personnes que l'on aide ou qu'on accompagne que l'on apprend le mieux ».

Les formations aux carrières paramédicales et de sages-femmes

Les formations sanitaires débouchent sur de nombreux métiers :

- infirmier-ère,
- infirmier-ère anesthésiste,
- infirmier-ère de bloc opératoire,
- aide-soignant-e,
- ambulancier-ère,
- auxiliaire de puériculture,
- puéricultrice,
- manipulateur-trice radio,
- sage-femme ou maïeuticien,
- kinésithérapeute,
- ergothérapeute,
- pédicure podologue ,
- cadre de santé.

Les formations sanitaires, parmi lesquelles celles d'infirmier-ères et d'aides-soignant-es qui regroupent les effectifs les plus importants, sont dispensées par des établissements adossés à des centres hospitaliers, à l'éducation nationale ou bien encore à des structures privées. Pour ces formations, la Région assure le dimensionnement de l'offre en déterminant le nombre de places ouvertes en Bretagne et sa répartition sur le territoire. Trois formations en Bretagne relèvent du champ des professions réglementées (infirmières, sages-femmes et masseurs kinésithérapeutes), pour lesquelles le nombre de places ouvertes et la répartition sont fixés au niveau national puis régional par le ministère de la Santé. Pour les formations qui relèvent de son périmètre d'intervention et selon des modalités définies, la Région peut prendre en charge les frais de scolarité des étudiants inscrits, à l'issue des concours, dans une école située en Bretagne quel que soit leur département d'origine.

Témoignages



VÉRONIQUE LORRE

Dirige depuis 2007 l'Institut de Formation en Soins Infirmiers et l'Institut de Formation d'Aide-Soignant de Vannes, qui sont adossés au centre hospitalier Bretagne Atlantique.

« Depuis que j'ai pris mes fonctions de Directrice au sein de l'IFSI-IFAS de Vannes, j'ai constaté une nette augmentation du nombre d'inscrits : entre 2007 et 2013 nos inscriptions pour la formation d'infirmier et celle d'aide-soignant ont plus que doublés. Notre spécificité à

Vannes est de proposer une formation largement ouverte vers l'international, où les futurs infirmiers ou aides-soignants peuvent réaliser leur stage ou un séjour d'étude à l'étranger. Cela est possible grâce au soutien de la Région Bretagne qui depuis de nombreuses années nous accompagne dans le développement de partenariats en Europe et rend possible une véritable politique de promotion sociale, qui conjugue formation et insertion sur le marché de l'emploi. Notre objectif est de former des professionnels pour répondre aux besoins de soins en Bretagne, entre autres auprès des personnes âgées.

Notre population vieillit, c'est une réalité, et je constate que nos étudiants sont de plus en plus nombreux à vouloir exercer dans des établissements accueillant des personnes âgées. Très prochainement, l'IFSI-IFAS de Vannes intégrera de nouveaux locaux, dont la construction a été financée par la Région Bretagne. Les étudiants vont bénéficier d'un cadre de formation moderne, avec un équipement informatique et médical de pointe, où ils pourront s'entraîner à la pratique de gestes techniques, ce qui pour les employeurs est l'assurance de recruter des professionnels compétents et opérationnels rapidement. »

Les formations de ce secteur sont sanctionnées par un diplôme d'état qui permettra aux jeunes diplômés de s'inscrire dans une filière de soins, un métier tourné vers les autres, qui demande à la fois des qualités humaines mais aussi techniques avec la quasi-certitude de débouchés divers.

Premier secteur employeur en Bretagne, le secteur hospitalier compte près de 65000 actifs. Avec 30500 professionnels, le métier d'infirmier est le plus important en termes d'effectifs. 5500 d'entre eux exercent leur profession à titre libéral et près de 25000 sont salariés (source ARS au 01/01/12). Avec un nombre presque équivalent, les 21700 aides-soignant-es bretons représentent également 10,5 % de l'ensemble des actifs en emploi dans le secteur. Les sages-femmes et les maïeuticiens peuvent exercer en tant que salariés dans des établissements de soins publics ou privés, sous statut libéral ou encore comme salariés dans la fonction publique territoriale au sein des services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI).



© DOMINIQUE LEROUX

NATACHA QUENTIN

Étudiante sage-femme en 5^e et dernière année à l'École de sages-femmes de Brest.

« J'avais 12 ans quand j'ai su que je voulais être sage-femme et dès ce moment-là, j'ai tout mis en œuvre pour atteindre mon objectif : d'abord un Baccalauréat scientifique, puis une année de médecine et enfin l'intégration à l'École de sages-femmes de Brest. Aujourd'hui j'arrive presque au bout de ma formation et c'est très émouvant d'avoir réussi à concrétiser mon projet de vie. Le métier de sage-femme requiert une grande capacité d'écoute et suffisamment d'autonomie

pour prendre des décisions, seule ou en équipe. Notre responsabilité envers les futures et jeunes mamans est très importante, nous partageons à leurs côtés des moments de joie mais aussi des moments plus difficiles. Et notre rôle ne se joue pas uniquement en salle d'accouchement ; car nous accompagnons les mamans tout au long de leur grossesse mais aussi après la naissance de leur enfant. Notre quotidien c'est la santé des femmes. Nous avons aussi depuis 2009 la possibilité de nous spécialiser dans le suivi gynécologique de prévention et dans le conseil en matière de contraception, ce qui ouvre de nouvelles

perspectives de carrières. La formation qui nous est proposée est très dynamique et cumule cours théoriques et stages pratiques. Nous sommes dès notre entrée en formation très vite confrontés à la réalité de terrain du métier. Dans quelques mois je serai diplômée et j'espère exercer mon métier dans le milieu hospitalier, les postes à pourvoir localement ou à un niveau régional sont plus rares que pour d'autres métiers de la filière paramédicale, pour celles et ceux qui sont mobiles, de belles opportunités de carrières existent partout en France. »



© D. LEROUX

Termes de la filière sanitaire et sociale en français & breton

Formations sanitaires et sociales | **Stummadurioù yec'hedel ha sokial**

Infirmier-ère | **Klañvdiour(ez)**

Infirmier-ère anesthésiste | **Klañvdiour(ez)-anesteziour(ez)**

Aide-soignant-e | **Adklañvdiour(ez)**

Ambulancier-ère | **Ambulañser(ez)**

Puéricultrice | **Desaver(ez) bugaligoù**

Sage-femme | **Amiegez**

Assistant-e de service social | **Skoazeller(ez) servij sokial**

Éducateur-trice spécialisé-e | **Desaver(ez) arbennikaet**

Kinésithérapeute | **Leuñvour(ez)**

Pédicure podologue | **Ficher(ez)-treid troadour(ez)**

Institut de formation | **Ensavadur stummañ**

Services à la personne | **Servijoù d'an dud**

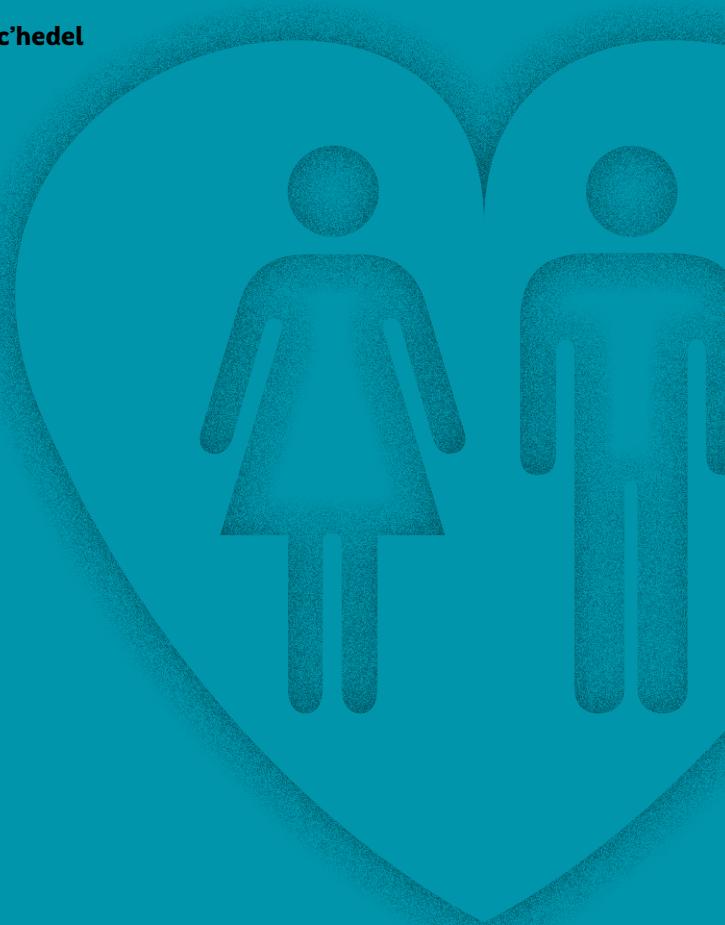
Hôpital | **Ospital**

Maison de retraite | **Ti retredidi**

Bourse d'étude | **Yalc'had studi**

Accompagnement | **Ambroug**

Démographie | **Poblañsouriezh**



La Région et la **formation**

Développer la formation pour l'emploi, l'adapter à l'évolution des secteurs économiques, la décliner sur l'ensemble du territoire : les grandes orientations de la politique régionale sont le fruit d'une stratégie menée en collaboration avec de nombreux partenaires (État, branches professionnelles, organismes de formation...) pour faciliter la formation de tous les Bretons tout au long de la vie.

De la formation initiale à la formation continue, elle mobilise près de la moitié du budget régional sur un large champ d'intervention.

L'apprentissage

La Région multiplie les efforts pour adapter l'apprentissage et valoriser cette formation gagnante. Plus de 18000 jeunes Bretons sont engagés dans la voie de l'alternance centre de formation/entreprise qui permet aujourd'hui en Bretagne de décrocher un diplôme et un emploi durable dans 270 métiers.

La formation tout au long de la vie

Responsable de la formation professionnelle des jeunes et des adultes, la Région propose et finance un ensemble de formations continues et d'aides individuelles pour accompagner les demandeurs d'emploi et les personnes concernées par les mutations économiques : orientation professionnelle, préqualification, qualification et requalification.



La réussite des lycéens

Consciente que la formation initiale est pour la Bretagne un atout essentiel dans l'accès à l'emploi, la Région Bretagne y consacre près du quart de son budget. Elle rénove les lycées, veille à l'entretien et au bon fonctionnement des équipements et assure un développement équitable des établissements sur le territoire, au service de tous les jeunes Bretons.

Le choix d'une **démarche partagée**

Adopté par le Conseil régional en octobre 2011, le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDF) est un outil de coordination des politiques régionales en matière de formation professionnelle.

Il permet de fixer une programmation à moyen terme des actions de formation pour les jeunes et les adultes en Bretagne, favorise un accès équilibré des femmes et des hommes aux différentes filières de formation et définit les priorités relatives à l'information, à l'orientation et à la validation des acquis de l'expérience. En tant que chef de file de la formation professionnelle, la Région pilote le CPRDF, à l'élaboration duquel elle a souhaité associer plusieurs partenaires. Ainsi a-t-elle, en amont des travaux de mise en œuvre du CPRDF, consulté l'ensemble des acteurs régionaux de la formation pour préciser les enjeux de la filière et en dégager les pistes d'actions.

Dans le cadre du Schéma régional des formations sanitaires et sociales, la Région a marqué sa volonté de formaliser prochainement avec les partenaires du secteur un Contrat d'objectif Emploi Formation. Cette démarche partenariale vise à consolider les travaux en matière d'observation et de sécurisation des parcours

professionnels et à renforcer l'attractivité des métiers de la filière sanitaire et sociale, en lien étroit avec les Conseils généraux et avec les structures représentant les employeurs et les salariés.





© photo: Yann Peucart - www.puzzle-remes.fr

Jeunes actifs
Étudiants
Lycéens
Apprentis

VOUS CHERCHEZ QUELQUE CHOSE ?

Un dra bennak
emaoc'h o klask ?

www.bretagne.fr/jeunes

Le portail jeunes *de la Région Bretagne*

Voir la vidéo :



Renerezh ar stummerezh kentañ, an deskadurezh
uhel, an enklask hag ar sportoù
Servij ar stummadurioù yec'hedel ha sokial
Pgz. : 02 99 27 96 75
sanitaireetsocial.assistance@region-bretagne.fr

Direction de la formation initiale, de l'enseignement
supérieur, de la recherche et des sports
Service des formations sanitaires et sociales
Tél. : 02 99 27 96 75
sanitaireetsocial.assistance@region-bretagne.fr

Ar stummadurioù yec'hedel ha sokial

Miçherioù e-kreiz buhez Mab-den



KUZUL-RANVRO BREIZH
283, bali ar Jeneral Patton – CS 21101
35711 ROAZHON CEDEX 7
Pgz : 02 99 27 10 10 – Plr : 02 99 27 11 11
www.rannvro-breizh.fr

CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE
283, avenue du Général Patton – CS 21101
35711 RENNES CEDEX 7
Tél. : 02 99 27 10 10 – Fax. : 02 99 27 11 11
www.bretagne.fr